

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Terres de Loire Habitat - OPH 41.

Correspondant : représenté par M. le Directeur Général de TERRES DE LOIRE HABITAT, 18 avenue de l'Europe - CS 64314 - 41043 Blois Cedex, tél. : 02-54-52-29-51, télécopieur : 02-54-42-92-32, courriel : marches-publics@tdlh.fr adresse internet :

<http://www.terresdeloirehabitat.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info> (AWS)

Objet du marché :

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE REAMENAGEMENT DE HALLS D'ACCUEIL ET ESPACES DE TRAVAIL POUR LES SALARIÉS DE TERRES DE LOIRE HABITAT SUR 4 SITES : 3 SITUÉS : BATIMENTS A, B ET C DES 18 AVENUE DE L'EUROPE ET 4 RUE MONTESQUIEU A BLOIS (41000) ET 1 SITUÉ : 11 RUE SAULNERIE A VENDOME (41100)

Procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique

Lieu d'exécution et de livraison : Département de Loir-et-Cher (41).

Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution : 28 mois y compris période de parfait achèvement à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des prestations : janvier 2022

Des variantes sont-elles prises en compte : non

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Le marché sera attribué à un candidat seul ou un groupement conjoint comprenant au minimum les compétences suivantes :

- architecte ou groupement d'architectes, inscrit à l'ordre des architectes
- architecte d'intérieur

En cas de groupement, l'architecte sera mandataire solidaire du groupement.

Marché réservé aux professionnels de l'architecture (architectes inscrits à l'ordre des architectes) en application de la loi n° 77-2 du 03/01/77 et de l'ingénierie de la construction.

Date prévisionnelle limite de réception des offres : 11/10/2021 à 16 heures.

Critères d'attribution des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix (Montant des honoraires) : 40 %
- Proposition esthétique : 30%
- Méthodologie et organisation des travaux en site occupé : 30%

Pour analyser le **critère « proposition esthétique »**, le candidat remettra 2 Croquis 3 D de chaque accueil (site) :

- le premier croquis depuis le seuil d'entrée principal (visuel intérieur de la clientèle)
- le second croquis sera au choix du candidat et devra porter sur un angle de vue différent du premier

Le candidat devra joindre une note descriptive du projet pour chaque site

TERRES DE LOIRE HABITAT envisage une phase de négociation selon la procédure indiquée dans le règlement de la consultation.

Le DCE est téléchargeable sur <https://www.marches-publics.info>

Cette annonce est consultable sur le site www.tdlh.fr

Les candidats doivent impérativement répondre par voie électronique via <https://www.marches-publics.info> (AWS)

Les demandes de renseignements complémentaires sont à déposer uniquement sur <https://www.marches-publics.info> (AWS)

VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX

Les candidats doivent visiter les lieux et en faire la demande :

- soit par écrit à TERRES DE LOIRE HABITAT – Service DMO - 18 avenue de l'Europe
- C.S. 64314 - 41043 BLOIS CEDEX
- soit par mail dmo@tdlh.fr
- soit par téléphone : 02.54.52.29.07

Les visites seront organisées à l'initiative de TERRES DE LOIRE HABITAT.

Montant de la prime allouée aux candidats qui présenteront une note d'intention : A l'issue du choix du maître d'œuvre, une indemnité d'un montant de 1 000,00 € H.T. sera allouée à chacun des candidats non retenus qui aura présenté une note d'intention jugée recevable.

Date d'envoi à la publication : 14/09/2021